Ligue Lorraine d'Athlétisme

Championnats de Lorraine Minimes Individuels

Metz – Samedi 21 Fevrier 2015

COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	PERCHE	HAUTEUR	POIDS
Marche 3000 m MiF/MiG		**14h30**	MiF 1-2	MiG	MiF	MiG	MiF1 – MG2
50 m Haies (0.76) MiF	Séries	**15h00**					
50 m Haies (0.84) MiG	Séries	**15h15**					
50 m MiF	Séries	**15h30**					
50 m MiG	Séries	**16h10**					
		16h30	MiG 1-2	MiF	MiG	MiF	MiF Finale
50 m Haies (0.84) MiG	Finales	**16h50**					
50 m Haies (0.76) MiF	Finales	**17h00**					
50 m MiF	Finales	**17h15**					MiG Finale
50 m MiG	Finales	**17h25**					
1000 m MiF	Finales	**17h35**					
1000 m MiG -	Finales	**17h45**					
Relais 4 x 1 Tour	Finales	**18h00**					

Date limite d'engagement à la LLA : 17 Février

Important : Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard 30' avant l'épreuve.

Un athlète confirmé à une épreuve (ou qualifié pour la finale) et étant non partant perdra le droit de participer à toute autre épreuve de la journée

Partenaires institutionnels

Partenaires officiels

Ligue Lorraine d'Athlétisme

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE LORRAINE MINIMES 2015

Athlètes concernés :

Le Championnat de lorraine Minimes est ouvert à tous les minimes ayant un minima d'engagement de **15** pts par épreuves suivant le bilan SIFFA 2014/2015, sinon ils ne pourront pas participer.

Garçons		Filles
7''96	**50 m**	8''43
10''22	**50 m Haies**	10''97
3'41	**1000 m**	4'13
1.30 m	**Hauteur**	1.16 m
2.04 m	**Perche**	1.89 m
3.89 m	**Longueur**	3.38 m
9.15 m	**Triple Saut**	8.01 m
7.02 m	**Poids**	5.91 m
21'07	**Marche**	23'02

Engagements :

Les responsables de clubs inscriront sur le site de la ligue (http://liguelorraine.athle.com/) la participation de leurs athlètes jusqu'au **Mardi 17 Février 2015 23h59**

Les listes définitives des qualifiés par épreuves seront consultables sur le site de la ligue le mercredi 18 Février après vérification des performances.

Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard 30' avant l'épreuve. Une pénalité de 5 Euro pour Non Confirmation sur place

ATTENTION : PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE

Règlement Technique des épreuves :

Le nombre d'épreuves est limité à 3 :

Les athlètes ne pourront pas doubler 1000m et marche.

Partenaires institutionnels
Partenaires officiels
CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE
GO SPORT FROUARD
Vittel

Ligue Lorraine d'Athlétisme

Déroulement des Courses :

- 50m: séries « hétérogène » et finales A, B, C et D (Qualification des 24 meilleurs temps). Aucune possibilité de participer à une finale sans passer par la série de qualification.

- 50 m Haies : séries « hétérogène » et finales A et B (Qualification des 12 meilleurs temps). Aucune possibilité de participer à une finale sans passer par la série de qualification.

- 1000 m et plus : une seule Finale directe (12 athlètes maxi par séries) sauf si le nombre des candidats est pléthorique. Dans ce dernier cas les Finales directes seront « homogène » en fonction des temps extrait du SI-FFA et le titre sera attribué au meilleur temps de toutes les finales, et le classement général établi sur l'ensemble des finales.

Concours de Longueur et Triple Saut :

Chaque athlète aura droit à 3 essais. Les huit meilleurs auront droit à 3 essais supplémentaires. Au Triple Saut les planches seront placées à 7, 9 ou 11 m pour les filles et les garçons.

Concours de Hauteur/Perche :

La première barre ainsi que les montées de barre seront décidées par le Juge Arbitre/Délégué Technique après la clôture des engagements en fonction des performances des athlètes et de leur nombre.

Concours de Poids :

Concours de qualification en fil rouge (les athlètes ont 1h00 pour venir faire leurs 3 essais consécutifs de qualifications dans le respect par les juges de l'ordre défini par la feuille de concours)

Finale à l'heure prévue par l'horaire.

Officiels :

1 officiel par clubs par tranche entamée de 5 athlètes.

Récompenses :

Médaille de la Ligue de Lorraine aux 3 premiers de chaque épreuvel.

Date Limite d'engagement le mardi 17/02/15

Pénalité par épreuve et par athlète pour non-confirmation d'engagement sur place : 5€

LES ATHLETES DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE LICENCIES AU PLUS TARD LA VEILLE DE L'EPREUVE.

Partenaires institutionnels

Partenaires officiels